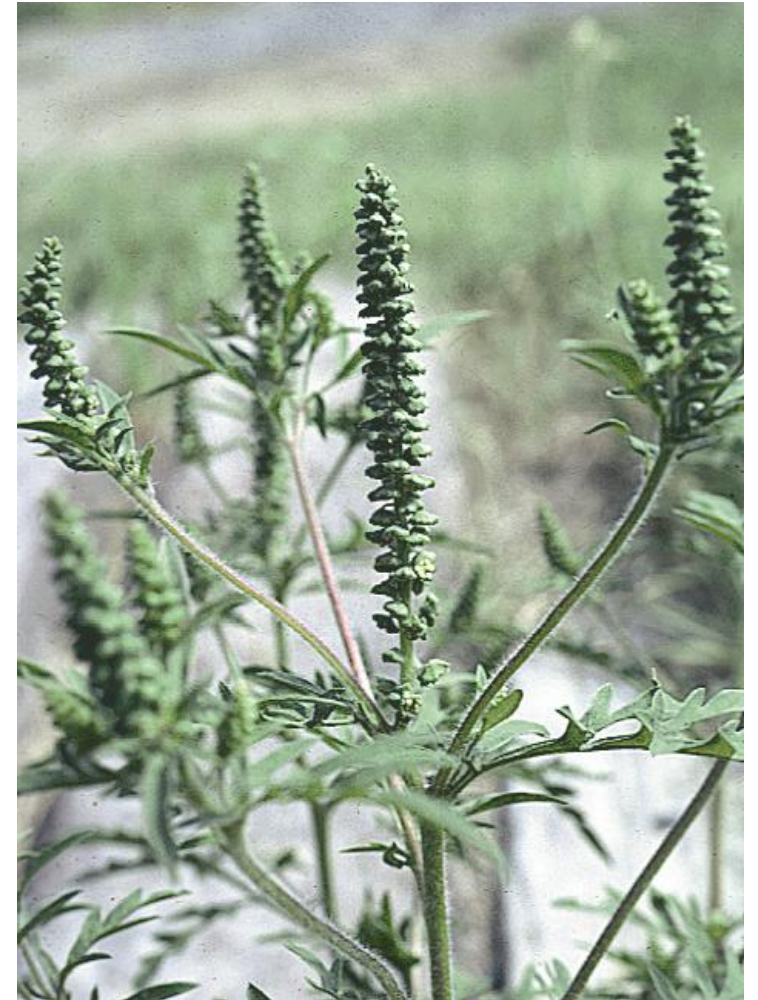


PLAN D'ACTION CONCERTÉE 2008-2010 DE CONTRÔLE DE L'HERBE À POUX¹ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

L'herbe à poux,
j'en **NEZ** plus
qu'assez!

Projet Herbe à poux 2007-2010



COMITÉ DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

16 AVRIL 2008

¹ *Ambrosia artemisiifolia*

MEMBRES DU COMITÉ DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Coordination

Denis Gervais, biologiste; Crivert
Marthe C. Théoret; Crivert

Soutien à la coordination

Pierre Beaudry, organisateur communautaire; Centre de santé et de services sociaux du Suroît

*Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Direction de santé publique*

Elisabeth Masson, agente de planification, programmation et recherche, Santé environnementale

Canadien National

Diane Le Houillier, agronome, consultante, Gestion de la végétation

Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Richard Bergevin, directeur, Service des ressources matérielles

Centre de santé et de services sociaux du Suroît

Nicolas Bessette, directeur adjoint, Ressources techniques

Hydro-Québec

Brigitte Forcier, conseillère environnement, Soutien technique et services techniques

*Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest*

Yves Perreault, agronome - conseiller en grandes cultures

*Ministère des Transports du Québec
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*

François Hallé, chef des Centres de services et du Soutien à l'exploitation

Municipalité Régionale de Comté Beauharnois-Salaberry

Aurélien Borie, coordonnateur aux Parcs régionaux

Recycor Caoutchouc inc.

Jean-François Labbé

Familiprix – Pharmacie Dufour et Thibeault

Jean-François Thibeault

Syndicat de base de l'UPA de Saint-Louis-de-Gonzague

Richard Poirier, producteur agricole

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Denis Laroche, directeur, Service de la gestion de l'environnement et travaux des publics
Pierre Berniqué, contremaître du réseaux d'aqueduc et d'égouts, Service de la gestion de
l'environnement et des travaux publics

Robert Savard, conseiller du district Champlain

COMITÉ DE SOUTIEN TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

*Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Direction de santé publique*

Elisabeth Masson, agente de planification, de programmation et de recherche, Santé environnementale
Linda Pinsonneault, médecin-conseil, Santé environnementale
Johanne Groulx, agente de planification, programmation et recherche, Planification, évaluation-recherche

*Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Direction de santé publique*

Christian Viens, agent de planification, programmation et recherche, Planification, évaluation-recherche
Renée Levaque, conseillère en santé environnementale, Santé et environnement

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Diane-Lyse Benoit, chercheure, Écologie des cultures et des mauvaises herbes, Santé de l'Environnement

Centre de santé et de services sociaux du Suroît

Marie-Josée Simard, chercheure, Écologie végétale-malherbologie

*Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu—Rouville
Crivert*

Pierre Beaudry, organisateur communautaire

Fédération de l'Union des producteurs agricoles Saint-Jean—Valleyfield

Suzanne Coache, directrice responsable du plan d'action local de santé publique

Union des producteurs agricoles

Denis Gervais, biologiste

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Évelyne Sorel, conseillère en aménagement

Guylain Charron, Direction recherches et politiques agricoles

Romain Néron, agronome-botaniste-malherbologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique

Yves Perreault, agronome - conseiller en grandes cultures, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest

Ministère des Transports du Québec

Jean-Pierre Beaumont, biologiste, Service de l'environnement et des études d'intégration au milieu

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Pierre Berniqué, contremaître du réseaux d'aqueduc et d'égouts, Service de la gestion de l'environnement et des travaux publics

Denis Larochelle, directeur, Service de la gestion de l'environnement et des travaux publics

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Crivert

Denis Gervais, biologiste

*Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Direction de santé publique*

Johanne Groulx, agente de planification, programmation et recherche, Planification, évaluation-recherche

Elisabeth Masson, agente de planification, de programmation et de recherche, Santé environnementale

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES.....	7
CONTEXTE	9
ORIENTATION GÉNÉRALE.....	11
BUT, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS : APERÇU EN UN COUP D'OEIL.....	13
OBJECTIFS ET ACTIVITÉS.....	15
Objectif général 1 : Informer et sensibiliser la communauté sur les effets négatifs de l'herbe à poux sur la santé, sur les méthodes de contrôle de la plante et sur les actions à mettre en œuvre individuellement et collectivement.....	15
Objectif général 2 : Inciter les partenaires des secteurs ciblés à adopter une gestion responsable et durable de l'herbe à poux sur leurs terrains.	18
Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés.	20
Soutien aux secteurs.....	20
Secteur agricole (maïs, soya).	23
Secteur commercial.	25
Secteur industriel.	26
Secteur institutionnel.....	27
Secteur municipal.....	29
Secteur résidentiel.	31
Secteur voies de transport.	33
Objectif général 4 : Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux et son évaluation.....	36

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
CCRSV	Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield
CMC	Comité de mobilisation communautaire
CN	Canadien National
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSTS	Comité de soutien technique et scientifique
DSP	Direction de santé publique
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
Plan	Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux
TQHP	Table québécoise sur l'herbe à poux
UPA	Union des producteurs agricoles

CONTEXTE

Pourquoi s'intéresser à l'herbe à poux?

L'herbe à poux est présente de façon importante dans le sud du Québec. On la retrouve autant sur les terrains publics que privés, mais il semble que certains milieux soient plus favorables à sa prolifération, par exemple les terrains vagues, les abords de voies de transport (routes, rues, voies ferrées, pistes cyclables) ou encore, les sites industriels. Au fil des ans, on constate que la plante prend de l'expansion, entre autres, à cause du changement climatique.

Le pollen de l'herbe à poux est l'un des plus abondants dans la nature et des plus allergènes. Il est la cause de la moitié de tous les cas d'allergie au pollen (rhinite allergique) rapportée en Amérique du Nord. En Montérégie, c'est 20 % de la population âgée de 5 ans et plus qui souffre d'allergie à l'herbe à poux. Tous les groupes d'âge sont atteints, mais ce problème de santé est plus fréquent chez les jeunes et les adultes âgés entre 15 et 44 ans. L'herbe à poux n'atteint pas que les personnes allergiques. Effectivement, elle affecte également ceux qui vivent avec des personnes allergiques de même que les « allergiques potentiels », c'est-à-dire ceux qui deviendront allergiques au cours de leur vie à force d'être en contact avec l'herbe à poux. Les impacts sur la santé des personnes allergiques au pollen de l'herbe à poux sont bien connus (rhinite allergique, conjonctivite allergique, asthme allergique, absentéisme, etc.). Au Québec, les coûts de santé se chiffrent entre 156 et 240 millions par année. La sévérité des symptômes est variable dans le temps et dépend de la sensibilité de chaque personne allergique ainsi que de la concentration de pollen dans l'air. Puisqu'il n'existe pas de traitement curatif (mis à part la désensibilisation), *la principale mesure préventive est donc la diminution des concentrations de pollen dans l'environnement.*

Des méthodes de contrôle efficaces existent pour réduire la présence de l'herbe à poux et ainsi limiter les effets négatifs du pollen chez les personnes allergiques. Dans l'optique où ces méthodes seraient appliquées correctement, le nombre de plants d'herbe à poux retrouvés sur un territoire s'en trouverait diminué, ce qui réduirait la concentration de pollen dans l'air. Il est possible de penser que cette réduction entraînerait une diminution de la sévérité des symptômes chez les personnes atteintes d'allergie au pollen de l'herbe à poux et, par le fait même, entraînerait une amélioration de leur qualité de vie.

C'est dans cette perspective que le *Projet Herbe à poux 2007-2010 à Salaberry-de-Valleyfield* a été élaboré par la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP) conjointement avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît.

Pourquoi la Ville de Salaberry-de-Valleyfield?

Le choix de notre ville comme territoire d'expérimentation repose sur plusieurs facteurs :

- ◆ territoire peu sujet à l'influence des vents provenant de l'île de Montréal (forte présence d'herbe à poux);
- ◆ ville du sud du Québec avec présence connue d'herbe à poux;
- ◆ tous les secteurs d'activités y sont représentés (municipal, institutionnel, industriel, transport, agricole, résidentiel et commercial);
- ◆ ville engagée dans le mouvement du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

CONTEXTE (suite)

Un projet, trois volets interreliés

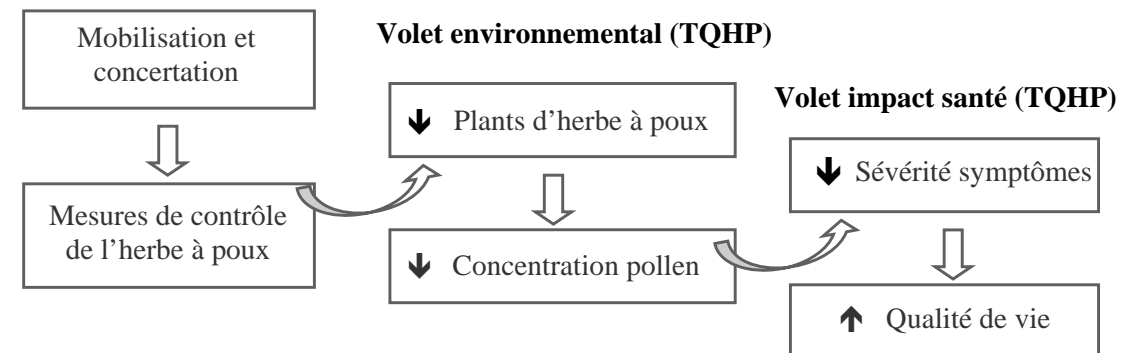
Le projet est composé de trois volets : un volet de mobilisation de la communauté autour de la mise en place de ce Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux (Plan), ainsi que deux volets permettant d'évaluer l'efficacité des interventions de contrôle de l'herbe à poux, d'un point de vue environnemental et sanitaire.

Le **volet de mobilisation** repose sur une approche qui vise à développer un réseau d'acteurs qui se concertera pour mettre en place des interventions pour le contrôle de l'herbe à poux.

Effectivement, une action individuelle de contrôle ne peut permettre à elle seule d'abaisser de façon importante les concentrations de pollen dans l'air. Dans cette optique, tous les acteurs d'une communauté doivent agir, individuellement et collectivement, pour améliorer la santé et la qualité de vie des concitoyens allergiques. Pour favoriser un contrôle efficace de l'herbe à poux, il importe donc de s'assurer de l'engagement durable de la communauté et de mettre en place une gestion concertée afin d'obtenir une cohérence des décisions et une complémentarité des actions.

Ce volet est conduit par le Comité de mobilisation communautaire (CMC). Ainsi, par son Plan, le CMC veut contribuer à réduire de façon importante la présence de l'herbe à poux à Salaberry-de-Valleyfield et, par conséquent, la sévérité des symptômes de rhinite allergique chez les 7 500 Campivallensiens, de 5 ans et plus qui sont allergiques à cette plante.

Volet mobilisation (CMC)



La démarche de mobilisation consiste à réunir les forces vives de la communauté, à convaincre les organisations à travailler ensemble, à consulter les citoyens corporatifs et individuels, à les amener à prendre part aux décisions et à les amener à participer. La mobilisation, la coordination des actions et la mise en mouvement de la communauté sont des éléments-clés qui peuvent faire toute la différence pour la santé d'une communauté.

Quant aux **volets environnemental et impact santé**, pilotés par la TQHP, ils ont débuté à l'été 2007 par la réalisation d'un portrait de situation (inventaire des plants, mesures des niveaux de pollen dans l'air et données sur la sévérité des symptômes chez un groupe de Campivallensiens allergiques au pollen). Ces collectes de données, en milieu urbain et rural, seront réalisées à chaque année, jusqu'en 2010. Ces données seront aussi collectées sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (territoire contrôle). De plus, la TQHP outille les acteurs locaux pour une saine gestion de l'herbe à poux et transmet le savoir-faire dans la gestion de l'herbe à poux.

ORIENTATION GÉNÉRALE

Une orientation basée sur une volonté commune de réussir

La mobilisation de la communauté de Salaberry-de-Valleyfield est la pierre angulaire du Plan d'action concertée. Sans la collaboration et l'engagement de la communauté et de ses agents influents (*leaders*), sans concertation et cohérence dans l'action, le défi de réduire les quantités de pollen d'herbe à poux dans l'air respiré par les personnes allergiques au pollen sera difficile à réaliser! Le Plan est orienté de manière à tout mettre en œuvre pour inviter les acteurs de la communauté, incluant la population, à s'associer à ce défi communautaire. Il repose donc sur la capacité des citoyens et des acteurs de la communauté à agir sur leur environnement et à participer à l'amélioration de leur milieu de vie.

Presque tous les Campivallensiens sont propriétaires d'un plant d'herbe à poux! Effectivement, que ce soit sur les abords d'une route, sur un terrain public comme un dépôt à neige, un terrain vague privé, ou dans un jardin, tous sont susceptibles d'avoir au moins un plant d'herbe à poux. Il n'y a donc pas de responsable unique!

Un engagement en faveur de la santé de nos concitoyens exige des actions visant la réduction des sources de pollen sur le territoire. Ces actions contribueront à réduire un problème de santé qui est évitable. Pour cela, une série de mesures doit être mise en place ou consolidée, ce qui nécessitera la collaboration de nombreux partenaires dans une vaste entreprise d'actions sectorielles et intersectorielles.

Une mobilisation massive, employant des outils de communication et d'information, interpellera les partenaires de sept secteurs d'activités ciblés, ceux-ci étant généralement connus être associés à une problématique d'herbe à poux plus ou moins importante. Des approches personnalisées auprès de certains groupes de partenaires compléteront cette stratégie.

Une mobilisation à une échelle plus petite de quartier est une autre avenue très intéressante puisqu'elle permettra d'accentuer la mobilisation grâce à des agents influents connus dans le quartier par une forte proportion de citoyens. De plus, cette orientation pourrait permettre de créer un plus fort sentiment d'appartenance au projet, étant donné que l'action se déroule dans l'environnement immédiat du lieu de résidence ou de travail. Des actions interquartiers seront aussi privilégiées pour entretenir et stimuler l'action communautaire. Une « mise en vitrine » des organisations qui agissent sur l'herbe à poux sera privilégiée.

SECTEURS ET VOLETS VISÉS (ordre alphabétique)

- | | |
|--------------------------|-------------------------------------|
| • Agricole | • Résidentiel : |
| • Commercial | ↳ Terrains bâtis |
| • Industriel | ↳ Terrains vacants |
| • Institutionnel | • Voies de transport : |
| • Municipal : | ↳ Routes et autoroutes provinciales |
| ↳ Parcs et espaces verts | ↳ Voies cyclables |
| ↳ Rues et routes | ↳ Corridors de transport d'énergie |
| ↳ Bâtiments | ↳ Voies ferrées |
| ↳ Terrains vacants | |

Des actions qui doivent se perpétuer dans le temps

Compte tenu des caractéristiques de la plante, l'action mise en place par chacun doit être soutenue et durable. Le Plan vise donc à amener les partenaires à inscrire leur volonté d'intervention sur l'herbe à poux dans un horizon plus lointain que 2010. Effectivement, les actions de contrôle ne doivent pas cesser avec la fin du projet, mais si les résultats

ORIENTATION GÉNÉRALE (suite)

sont probants, les actions devront être maintenues, réajustées et consolidées. Inclure le contrôle de l'herbe à poux dans une politique interne, une politique publique saine ou un contrat d'entretien d'un espace vert ou de pelouse, est un moyen qui contribue à l'adoption d'une gestion responsable et durable de l'herbe à poux.

Une orientation basée sur des données du terrain.

Les inventaires réalisés à l'été 2007, dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield et dans sa zone rurale, permettent d'orienter dès maintenant l'action et l'intensité de l'intervention. Ces inventaires ont confirmé que certains types de terrain sont plus propices à une infestation par l'herbe à poux que d'autres.

Le Plan cible en priorité les secteurs d'activités les plus touchés par la problématique et les sites d'infestation localisés le plus près des zones d'habitation.

Des méthodes de contrôle appropriées à leur niveau d'infestation seront suggérées aux partenaires qui adhéreront au Plan. Un éventail de ces méthodes est disponible et le transfert de cette connaissance auprès des acteurs du milieu est prévu. Un accompagnement technique sera aussi disponible pour faciliter l'appropriation des méthodes de contrôle et favoriser leur implantation.

PRINCIPALES MÉTHODES DE CONTRÔLE DE L'HERBE À POUX

De façon générale, sept méthodes de contrôle de l'herbe à poux, dont la complexité d'application est variable, sont utilisées pour combattre ou prévenir l'infestation d'un terrain. Certaines sont couramment employées comme l'arrachage, le fauchage ou la tonte.

D'autres méthodes misent sur la prévention de l'établissement de la plante par l'emploi de matériaux qui en restreignent l'implantation et la croissance, par l'utilisation de végétaux aptes à dominer et à remplacer l'herbe à poux ou par l'application d'une source thermique pour la détruire. Par ailleurs, d'autres techniques sont actuellement en phase d'expérimentation au Québec et pourraient présenter des solutions intéressantes.

Méthodes prévenant l'implantation de l'herbe à poux

- Recouvrement du sol par des matériaux inertes.
- Implantation d'un couvert végétal compétitif.

Méthodes contrôlant l'herbe à poux

- Arrachage.
- Tonte et fauchage.
- Application de techniques agricoles (exemples : choix de semences ciblées, faux-semis, sarclage entre les rangs, etc.).
- Application de techniques utilisant une source d'eau chaude ou un désherbeur thermique.
- Application d'herbicides sélectifs.

BUT, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS : APERÇU EN UN COUP D'OEIL

But : Mobiliser la communauté de Salaberry-de-Valleyfield pour une gestion concertée et cohérente de l'herbe à poux afin d'améliorer la qualité de vie des personnes allergiques au pollen.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIVITÉS À RÉALISER
1) Informer et sensibiliser la communauté sur les effets négatifs de l'herbe à poux sur la santé, sur les méthodes de contrôle de la plante et sur les actions à mettre en œuvre individuellement et collectivement.	1.1) Faire connaître la plante et ses effets sur la santé ainsi que les méthodes de contrôle de l'herbe à poux.	<ul style="list-style-type: none"> a) Planifier la communication de l'information. b) Diffuser de l'information sur la plante, sur ses effets santé et sur les méthodes de contrôle.
	1.2) Faire connaître le Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux.	<ul style="list-style-type: none"> a) Diffuser l'information sur le Plan auprès des médias et des organisations. b) Susciter la participation des organisations au Plan. c) Réaliser des ateliers d'information pour les organisations et les entreprises participantes.
2) Inciter les partenaires des secteurs ciblés à adopter une gestion responsable et durable de l'herbe à poux sur leurs terrains.	2.1) Outiller les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> a) Développer des outils pour favoriser la gestion responsable et durable. b) Sensibiliser les partenaires à la gestion responsable et durable.
	2.2) Contribuer à l'adoption d'orientations et de pratiques durables de contrôle de l'herbe à poux.	<ul style="list-style-type: none"> a) Développer des outils pour analyser la situation et planifier un plan d'action individuel. b) Analyser la situation (sur le terrain, dans les politiques internes de l'organisation). c) Élaborer le plan d'action individuel.
3) Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés.	3.1) Contribuer à l'application des plans d'action individuels.	<ul style="list-style-type: none"> a) Soutenir les participants dans la réalisation de leur plan. b) Susciter la mise en commun des pratiques et des expertises. c) Mettre sur pied un Défi Interquartiers.
	3.2) Documenter l'application des méthodes de contrôle.	<ul style="list-style-type: none"> a) Identifier les participants appliquant des méthodes de contrôle. b) Identifier les méthodes de contrôle appliquées, l'intensité et la périodicité.
	3.3) Analyser l'harmonisation des pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> a) Examiner la complémentarité des plans d'action individuels. b) Examiner la cohérence des méthodes de contrôle en fonction des inventaires annuels.
4) Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux et son évaluation.	4.1) Développer un mécanisme pour assurer le suivi et vérifier l'atteinte des résultats visés.	<ul style="list-style-type: none"> a) Développer un tableau de bord en fonction des indicateurs de résultats. b) Faire une analyse annuelle et globale (fin de projet).
	4.2) Diffuser l'information sur les résultats aux partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> a) Développer un outil de diffusion. b) Établir le plan de diffusion.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Objectif général 1 : Informer et sensibiliser la communauté sur les effets négatifs de l'herbe à poux sur la santé, sur les méthodes de contrôle de la plante et sur les actions à mettre en œuvre individuellement et collectivement.

Étape première et essentielle dans le Plan, l'information et la sensibilisation de l'ensemble de la communauté : du citoyen aux gestionnaires de terrains privés et publics, des décideurs au personnel d'entretien des terrains des secteurs mentionnés dans l'orientation générale. Il est évident, sans une connaissance de base de la plante, simplement la reconnaître et connaître les méthodes pour l'éliminer, que des interventions de contrôle de l'herbe à poux ne peuvent être concrètement et efficacement réalisées par la communauté. Aussi, il doit être clairement expliqué pourquoi la communauté est invitée à s'engager dans cette lutte à l'herbe à poux, c'est-à-dire pour le bénéfice de 20 % de nos concitoyens allergiques au pollen, et ce, pour améliorer leur qualité de vie et leur santé.

Un éventail de stratégies de communication diversifiées est privilégié afin de sensibiliser tous les acteurs de la communauté à faire un « contrôle accru » de l'herbe à poux afin que puisse être mesuré l'effet bénéfique de la réduction du pollen sur la population allergique. Une communication de masse (exemples : bulletin municipal, site web, médias écrit et électronique) permettra de rejoindre plus spécifiquement la population de Salaberry-de-Valleyfield. Un événement saisonnier, telle une journée municipale de l'herbe à poux, l'aménagement d'un site de démonstration des méthodes de contrôle ou une activité « herbe à poux » inscrite à l'agenda des fêtes de quartiers, pourrait être une avenue à explorer. Par ailleurs, des actions ciblées auprès de certains secteurs de la communauté favoriseront une approche plus personnalisée (ateliers d'information, rencontres individuelles, tournée dans les écoles). La mise en place d'un comité de communication au sein du CMC permettra de développer un plan de communication et de faire une mise à jour annuelle.

L'inventaire réalisé en 2007 dans la ville et dans la zone rurale de Salaberry-de-Valleyfield démontre bien que l'herbe à poux n'a pas de propriétaire unique. Effectivement, elle se rencontre dans de nombreux sites qui sont la propriété de différents acteurs de la communauté. Les secteurs où l'on rencontre de grandes superficies de terrains perturbés sont les plus vulnérables à un envahissement par l'herbe à poux et à l'inverse, les terrains résidentiels sont généralement les moins touchés. Ainsi, une action plus ciblée auprès des « grands propriétaires » sera privilégiée pour les inciter à adhérer au Plan. C'est à cette étape-ci que sont fixés des objectifs de participation et d'adhésion de la communauté au Plan, variant d'un secteur à l'autre.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif spécifique 1.1 : Faire connaître la plante et ses effets sur la santé ainsi que les méthodes de contrôle de l'herbe à poux.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Planifier la communication de l'information.	Tous les secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> Création du comité de communication. Développement d'un plan de communication. Mise à jour annuelle du plan de communication. 	Avril 2008. Mai 2008. Avril 2009 et 2010.	Crivert, Comité de communication	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication. 	Plan de communication annuel.
b) Diffuser de l'information sur la plante, sur ses effets santé et sur les méthodes de contrôle.	Tous les secteurs.	Par secteur, moyens et outils possibles : <ul style="list-style-type: none"> Bulletin municipal. Matériel promotionnel (dépliants, affiches, accroche-portes, photos de poches, etc.). Sites Internet (TQHP, Ville). Exposition de la plante (endroits publics ciblés). Camps de jour. Visites thématiques sur l'environnement dans les écoles. Accompagnement dans le secteur agricole. Autres. 	Mai à août de chaque année.	Crivert, Comité de communication Fédération de l'UPA Saint-Jean—Valleyfield <i>Soutien :</i> CSTS, Association pulmonaire du Québec, TQHP, Ville	<ul style="list-style-type: none"> Type d'information par secteur. Type de matériel ou de moyens par secteur. Périodicité. Ressources humaines nécessaires pour la diffusion de l'information (selon moyens et outils). 	À déterminer (en fonction du plan de communication annuel).

Objectif spécifique 1.2 : Faire connaître le Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Diffuser l'information sur le Plan auprès des médias et des organisations.	Tous les secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> Événement annuel. Communiqués. Conférence de presse. Publicité. Émissions de radio (CKOD). Émissions à la télévision communautaire. 	En continu, avec périodes de pointe de juin à août.	Comité de communication <i>Soutien :</i> Ville, CMC	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et type de moyens par secteur, par année. 	À déterminer en fonction du plan de communication annuel en 1.1 a).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
b) Susciter la participation des organisations au Plan.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Approche personnalisée ou sectorielle (exemples : lettre circulaire, contact téléphonique). Participation de personnalités influentes du milieu (exemples : maire, conseillers municipaux, représentants du CMC, dirigeants d'entreprises, responsables d'associations et de regroupements, etc.). Ajustement de la stratégie annuellement. 	En continu.	Crivert, CMC <i>Soutien :</i> Ville, autres (exemple : personnalités influentes)	Par secteur : <ul style="list-style-type: none"> Type d'approche. Nombre d'organisations approchées. Nombre d'organisations participantes. 	Toutes les organisations d'ici 2010 : <p>Agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> 25 % en 2008. 50 % en 2009. 80 % en 2010. <p>Commercial :</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 % en 2008. 20 % en 2009. 30 % en 2010. <p>Industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> 20 % en 2008. 50 % en 2009. 75 % en 2010. <p>Institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 % en 2008. 75 % en 2009. 90 % en 2010. <p>Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 % 2008 à 2010. <p>Voies de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> 50 % en 2008. 70 % en 2009. 85 % en 2010.
c) Réaliser des ateliers d'information pour les organisations et les entreprises participantes.	<ul style="list-style-type: none"> Commercial. Industriel. Institutionnel. Municipal. Voies cyclables. 	<ul style="list-style-type: none"> Trousse de formation. Lettre d'introduction. Rencontre du responsable. Information et transfert de connaissances auprès du personnel ciblé dans les entreprises et les organisations. 	Juin 2008. Avril à juin 2009. Avril à juin 2010.	Crivert, CMC <i>Soutien :</i> CSTS, TQHP	Par secteur : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers réalisés. Type d'outils. Secteurs et organisations rejoints. Nombre de participants dans les ateliers. 	<ul style="list-style-type: none"> 10 organisations en 2008 : <ul style="list-style-type: none"> CEGEP et écoles (2). Ville, chambre de commerce, General Dynamics, Centre commerciaux (2), CSSS (3). 30 organisations en 2009. 45 organisations en 2010.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 2 : Inciter les partenaires des secteurs ciblés à adopter une gestion responsable et durable de l’herbe à poux sur leurs terrains.

Agir sur l’herbe à poux exige une certaine planification. Compte tenu de ses propriétés (adaptation de la plante, résistance à certains herbicides, persistance des graines pendant quelques années dans le sol), l’herbe à poux nécessite un « plan de match » pour bien cibler les interventions efficaces à court et à moyen termes, et ce, compte tenu des particularités de chaque site. Le CMC propose une approche de « gestion responsable » par laquelle les participants au Plan ont chacun, individuellement et collectivement, un rôle à jouer pour l’amélioration de la qualité de l’air à Salaberry-de-Valleyfield. En adoptant cette approche, ils travailleront ensemble à améliorer continuellement leurs pratiques de contrôle de l’herbe à poux, à communiquer leurs façons de faire et leurs résultats et à inspirer les autres acteurs de la communauté à s’engager dans l’amélioration de la qualité de vie des personnes allergiques.

De plus, cette gestion doit revêtir un caractère durable, c’est-à-dire qu’elle doit permettre un contrôle de l’herbe à poux dans une perspective à long terme. En d’autres mots, en 2010, à la fin du projet de mobilisation de la communauté, le contrôle de l’herbe à poux devrait s’inscrire comme une « routine » dans les façons de faire en matière d’entretien des terrains sur le territoire de la ville. L’adoption d’un plan d’action individuel, d’une orientation ou d’une politique interne souscrivant au principe du contrôle durable de l’herbe à poux sera encouragée auprès de tous les propriétaires de terrains à Salaberry-de-Valleyfield. Afin de faciliter cet exercice, des outils seront développés et offerts aux participants.

Objectif spécifique 2.1 : Outiller les partenaires.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Développer des outils pour favoriser la gestion responsable et durable.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Boîte à outils (incluant une fiche « coûts »). Modèle prédictif de croissance de l’herbe à poux. 	Mai 2008.	CSTS <i>Soutien :</i> TQHP, AAC	<ul style="list-style-type: none"> Boîte à outils réalisée. Nombre de boîtes à outils distribuées par secteur. 	1 boîte à outils.
b) Sensibiliser les partenaires à la gestion responsable et durable.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres de travail individuelles ou sectorielles. 	En continu.	Crivert, CMC <i>Soutien :</i> TQHP	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres par secteur. 	À déterminer en fonction des résultats visés en 1.2 b).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif spécifique 2.2 : Contribuer à l'adoption d'orientations et de pratiques durables de contrôle de l'herbe à poux.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Développer des outils pour analyser la situation et planifier un plan d'action individuel.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Fiches techniques (analyse de la situation, planification/orientation/politique). 	Mai 2008.	CSTS, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fiches techniques. 	2 fiches.
b) Analyser la situation (sur le terrain, dans les politiques internes de l'organisation).	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Repérage et inventaire sur le terrain. Identification des politiques internes et des pratiques. Accompagnement (exemple : rencontres/échanges <i>ad hoc</i> avec les participants). 	<p>Juin à août de chaque année.</p> <p>En continu.</p> <p>En continu.</p>	<p>Les participants des secteurs, équipes d'inventaire (volet efficacité des interventions)</p> <p><i>Soutien :</i> Crivert, CMC, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield, CSTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants ayant fait un état de situation. Nombre de demandes du milieu. Nombre d'accompagnements réalisés. 	À déterminer en fonction des résultats visés en 1.2 b).
c) Élaborer le plan d'action individuel.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Modèles de plan d'action individuel, de politiques ou d'orientations. Accompagnement (exemple : rencontres/échanges <i>ad hoc</i> avec les participants). 	En continu.	<p>Les participants des secteurs</p> <p><i>Soutien :</i> Crivert, CMC, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield, CSTS</p>	<p>Par secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan d'action. Nombre de participants ayant adopté des orientations. Nombre de participants ayant développé des pratiques. 	À déterminer en fonction des résultats visés en 1.2 b).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Soutien aux secteurs.

Le Plan mise sur l'application de méthodes de contrôle de l'herbe à poux, de 2008 à 2010, par les différents secteurs de la communauté. Chaque secteur a des particularités qui lui sont propres (exemples : type de terrain, niveau d'infestation, superficie du territoire occupé, nombre de gestionnaires de terrain, sensibilité à la problématique) et celles-ci seront déterminantes dans la mise en œuvre d'actions concrètes de contrôle de l'herbe à poux. Ainsi, les sept secteurs ciblés au Plan sont présentés de façon spécifique dans les pages suivantes.

De façon générale, afin de favoriser l'application des méthodes de contrôle, le Plan prévoit soutenir les secteurs en offrant une expertise technique sur demande et la mise en commun des bonnes pratiques. Mettre en vitrine les participants au Plan et faire connaître les bons coups sont des moyens à privilégier pour assurer une reconnaissance de l'engagement des partenaires des secteurs. Des outils seront aussi développés pour suivre, tout au long du projet, le niveau d'application des méthodes de contrôle dans les secteurs ciblés.

De plus, le Plan privilégie une approche communautaire qui suggère la participation de « collaborateurs » dans la mise en place de méthodes de contrôle. Effectivement, le CMC croit que des citoyens, des regroupements ou des associations et des groupes de jeunes et de bénévoles pourraient trouver un intérêt à collaborer au contrôle de l'herbe à poux dans leur communauté, particulièrement dans leur quartier d'appartenance. Dès 2009, il est aussi prévu la mise sur pied d'un Défi Interquartiers pour mettre en commun des outils techniques et des ressources humaines et stimuler une prise en charge du contrôle de l'herbe à poux à une plus petite échelle que la ville.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif spécifique 3.1 : Contribuer à l'application des plans d'action individuels.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Soutenir les participants dans la réalisation de leur plan.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Expertise technique fournie aux participants (sur demande). Modèle prédictif de croissance de l'herbe à poux. Identification de collaborateurs pouvant soutenir les participants dans l'application de diverses méthodes de contrôle (citoyens, organismes de bénévoles, associations caritatives, fournisseurs de services, etc.). 	En continu.	CSTS, Fédération de l'UPA Saint-Jean–Valleyfield, Crivert <i>Soutien :</i> Ville, CSSS, AAC	Nombre de demandes. Liste de collaborateurs. Types de collaborateurs et de collaboration. Utilisation du modèle prédictif de croissance de l'herbe à poux.	Réponse selon la demande. Liste de collaborateurs annuelle. En fonction de la planification des secteurs. Utilisation du modèle selon la demande.
b) Susciter la mise en commun des pratiques et des expertises.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres d'échange. Outils de liaison électronique ou autres. 	En continu.	Crivert, Comité de communication, CMC, Fédération de l'UPA Saint-Jean–Valleyfield <i>Soutien :</i> CSTS	Nombre de rencontres. Nombre et type de mécanismes d'échange développés.	Réponse selon la demande. Outil d'échange.
c) Mettre sur pied un Défi Interquartiers.	Tous les secteurs des huit quartiers.	<ul style="list-style-type: none"> Développement du concept du Défi Interquartiers. Recherche d'agents influents et de collaborateurs. Recherche de commandites locales. 	Étés 2009 et 2010.	Comité de communication, CMC, Ville <i>Soutien :</i> Conseillers municipaux, agents influents, commanditaires, autres personnes-ressources	Création de l'événement. Nombre de participants et de collaborateurs. Nombre de sites traités.	À déterminer en fonction du concept de l'événement.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif spécifique 3.2 : Documenter l'application des méthodes de contrôle.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Identifier les participants et les secteurs appliquant des méthodes de contrôle.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Fiche de collecte de données remplie par les organisations ayant adhérées au Plan. 	Automne 2008 à 2010.	Crivert, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield <i>Soutien : Gestionnaires des organisations participantes, CSTS</i>	Nombre de participants.	100 % des participants ayant adhéré au Plan tel que visé en 1.2 b).
b) Identifier les méthodes de contrôle appliquées, l'intensité et la périodicité.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Fiche de collecte de données remplie par les organisations ayant adhérées au Plan. 	Automne 2008 à 2010.	Crivert, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield <i>Soutien : Gestionnaires des organisations participantes, CSTS</i>	Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées.	Conformité au plan d'action individuel.

Objectif spécifique 3.3 : Analyser l'harmonisation des pratiques.

ACTIVITÉS	SECTEURS VISÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Examiner la complémentarité des plans d'action individuels.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Examen des plans d'action individuel en fonction des indicateurs de 3.1 b). 	Automne 2008 à 2010.	CSTS, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield <i>Soutien : Crivert, Évaluateurs de la DSP</i>	Modèle de complémentarité.	Complémentarité des méthodes de contrôle par secteur.
b) Examiner la cohérence des méthodes de contrôle en fonction des inventaires annuels.	Tous les secteurs (sauf résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> Examen des méthodes de contrôle appliquées en fonction des inventaires. 	Automne 2008 à 2010.	CSTS, Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield <i>Soutien : Crivert, Évaluateurs de la DSP</i>	Modèle de cohérence.	Cohérence des méthodes de contrôle.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Secteur agricole (maïs, soya).

On trouve l'herbe à poux dans différentes cultures au Québec, notamment dans les grandes cultures, telles celles du maïs et du soya. C'est une mauvaise herbe compétitrice des végétaux cultivés : elle diminue les rendements, elle interfère avec les opérations de récolte et peut même dégrader le produit récolté. Son contrôle est donc une préoccupation pour l'exploitant agricole. Dans les entreprises agricoles, même si l'inventaire réalisé en 2007 dans des champs de maïs et de soya à Salaberry-de-Valleyfield montre que la plante est très bien contrôlée dans la majorité des cas, des colonies restent souvent présentes, particulièrement sur les bords et les entrées de champs et dans certaines cultures. Un autre site est propice à l'infestation par la plante, soit les terrains près des bâtiments de ferme. La prochaine étape sera d'accompagner les producteurs agricoles afin qu'ils réalisent un contrôle accru de l'herbe à poux sur leurs fermes.

En 2010, il est visé que 80 % des entreprises agricoles ciblées auront intégré des méthodes de contrôle accru de l'herbe à poux dans leurs pratiques.

Bien qu'il existe toute une panoplie de produits herbicides apte à contrôler l'herbe à poux dans les cultures, le Plan s'associe étroitement aux démarches entreprises par la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Jean-Valleyfield, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), qui prévoient favoriser la mise en place de méthodes préventives et l'utilisation de techniques physiques pour assurer un contrôle accru de cette mauvaise herbe dans le milieu agricole. La Fédération de l'UPA, en collaboration avec le consortium PRISME, mettra en chantier, dès 2008, un plan d'intervention auprès des partenaires du secteur agricole (Programme Prime-Vert). Il fournira aux producteurs une formation sur l'identification de la plante, sur le dépistage et l'inspection des champs en culture. Des informations seront également fournies aux producteurs sur les techniques de contrôle, sur les cultures problématiques et les périodes les plus propices pour l'intervention. L'utilisation de techniques sera proposée au début de la saison et des rappels seront faits à des moments propices en cours de saison. L'ensemencement des bordures de champs, après le semis et le fauchage des entrées de champs avant la floraison de l'herbe à poux, sont des exemples de ces recommandations.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

COMPOSANTES (occupation du sol)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
<p>Le secteur agricole, présent principalement dans les quartiers de Grande-Île et de Saint-Timothée, occupe 27 % du territoire, soit 29 km².</p> <p>58 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ déclarent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 274 hectares de céréales et protéagineux (principalement maïs-grain et soya); - 1 081 hectares autres cultures; - 567 hectares non cultivés. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'inventaire réalisé à l'été 2007 fournit des données sur 43 champs de maïs et 21 champs de soya : <ul style="list-style-type: none"> - L'herbe à poux était beaucoup plus abondante sur le bord des routes entourant les champs que dans les bordures de champs ou dans les champs. Il n'y avait pas plus d'herbe à poux dans les bordures de champs que dans les champs. - L'herbe à poux était moins fréquente dans les champs où l'on pratique le travail réduit du sol. Il y avait plus de plants d'herbe à poux dans les champs de maïs transgéniques (résistants au glyphosate ou au glufosinate) que dans les champs conventionnels; probablement parce que l'herbe à poux peut émerger après l'application d'herbicides dans ces champs alors que les herbicides plus résiduels utilisés dans le maïs conventionnel contrôlent l'émergence de l'herbe à poux durant toute la saison. L'effet inverse observé dans le soya s'explique par le manque d'efficacité des herbicides utilisés dans le soya conventionnel envers les mauvaises herbes à feuilles larges comparativement au glyphosate utilisé dans le soya transgénique. - Les plants d'herbe à poux observés dans les champs étaient généralement trop petits pour affecter les rendements de la culture ou produire des quantités importantes de pollen par plant sous la culture. 	<p>Méthodes préventives :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser des semences bien criblées. ● Garder les bords de chemins et de fossés enherbés. ● Nettoyer la machinerie avant l'utilisation. <p>Méthodes culturales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faux-semis. ● Passages de houe rotative ou peigne. ● Sarclage entre-rang. ● Rotation avec des cultures ayant un cycle court (type céréale). ● Jachère. 	<p>Exploitants des entreprises agricoles participantes (maïs, soya).</p> <p><i>Soutien :</i> Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield, PRISME, MAPAQ</p>	<p>Nombre de participants.</p> <p>Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).</p>	<p>Mise en place de méthodes de contrôle accru par 25 % des entreprises agricoles en 2008, 50 % en 2009 et 80 % en 2010.</p>

*Marie-Josée Simard et Diane-Lyse Benoit (2007). Distribution de la petite herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*) dans les champs et dans les bordures de champs de maïs et de soya dans le sud du Québec. Agriculture et Agroalimentaire Canada.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Secteur commercial.

Le très grand nombre d'établissements commerciaux sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield ne permet pas une approche de mobilisation individuelle. Aussi, la sensibilisation et l'implication de la Chambre de commerce de la région de Salaberry-de-Valleyfield (CCRSV) semblent être des incontournables dans la mobilisation des partenaires de ce secteur. Des moyens de communication actuellement disponibles pourraient être envisagés pour rejoindre ce secteur (exemple : le bulletin électronique de la CCRSV, *Fax @Trotteur*).

En priorité, le Plan cible les établissements localisés le long des artères principales et ceux regroupés dans les centres commerciaux. Le niveau peu élevé d'herbe à poux sur les terrains commerciaux pourrait être un incitatif pour l'application de méthodes de contrôle simples requérant peu d'efforts.

En 2010, il est visé que 30 % des entreprises commerciales auront intégré des méthodes de contrôle efficaces de l'herbe à poux dans leurs pratiques.

COMPOSANTES (occupation du sol)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
1 117 établissements de type : - commercial : 764 - services : 303 - culturel, récréatifs et de loisir : 15 - hôtellerie : 5 Le secteur occupe 5,4 % du territoire, soit 5,94 km ² .	<ul style="list-style-type: none"> Les établissements commerciaux se concentrent principalement sur les rues Victoria, Grande-Île, Alexandre et les boulevards Hébert et Monseigneur-Langlois. Ils sont isolés ou regroupés dans trois centres commerciaux (Centre Valleyfield, Wal-Mart et IGA Pilon). Ces terrains ne présentent pas un niveau d'infestation par l'herbe à poux très notable puisqu'en majorité recouvert de matériaux inertes (asphalte ou béton). L'herbe à poux peut se trouver au pourtour des bâtiments et des stationnements et dans les terre-pleins, lorsque présente. L'infestation varie selon le degré d'aménagement et la nature des activités. L'inventaire réalisé en 2007 ne permet pas d'identifier les sites prioritaires pour une intervention de contrôle. Un repérage de l'herbe à poux sur ces sites s'avère nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Arrachage. Tonte. Paillis (terre-pleins, plates-bandes). Densification de la pelouse. Désherbeur. 	Gestionnaires des organisations participantes. <i>Soutien :</i> <i>Crivert, CSTS, collaborateurs</i>	Nombre de participants. Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité et périodicité).	Mise en place de méthodes de contrôle accru par 10 % des commerces en 2008, 20 % en 2009 et 30 % en 2010.

*Inventaire de l'herbe à poux, été 2007 (Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Agriculture et Agroalimentaire Canada).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Secteur industriel.

Ce secteur comprend toutes les entreprises qui ont des activités de nature industrielle à Salaberry-de-Valleyfield. Le nombre restreint d'entreprises (37) permet de faire une approche individuelle pour les inciter à participer au projet en produisant un plan de contrôle individuel et à appliquer des méthodes de contrôle. Par ailleurs, certaines entreprises ont mis en place des comités qui permettent de rejoindre un groupe d'industries à une même table (exemple : le Comité mixte municipalité industries). De plus, les parcs industriels sont dotés d'une structure de liaison leur permettant de communiquer facilement entre eux. L'utilisation de ce canal de communication sera privilégiée pour ces industries. Par ailleurs, un accompagnement sera aussi disponible pour soutenir les industries dans la mise en œuvre de leur plan d'action individuel.

L'inventaire réalisé en 2007 ne permettait pas de faire un portrait complet de la situation sur les terrains industriels (accessibilité restreinte des sites). Toutefois, des sites peuvent être propices à l'implantation de l'herbe à poux en raison du bouleversement et de la compaction des sols. Les chemins d'accès aux bâtiments seront aussi des sites prioritaires.

En 2010, il est visé que 75 % des entreprises industrielles auront intégré des méthodes de contrôle efficaces de l'herbe à poux dans leurs pratiques.

COMPOSANTES (occupation du sol)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
<p>37 entreprises manufacturières.</p> <p>En général regroupées dans les parcs industriels numéros 1 et 2 ainsi que dans les quartiers Grande-Île et Nitro.</p> <p>Le secteur occupe 26 % du territoire, soit 28,6 km².</p>	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces recouvertes d'agrégats (graviers) et asphaltées. Les sites sont souvent délimités par une clôture. Une petite surface gazonnée est habituellement présente en façade. L'inventaire de 2007 a permis de vérifier la présence d'herbe à poux uniquement en façade des entreprises (en bordure de rues) et non sur l'ensemble du terrain. Il ne permet pas d'identifier les sites prioritaires pour une intervention de contrôle. Un repérage plus systématique de l'herbe à poux sur ces sites s'avère nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Arrachage. Tonte. Technique utilisant l'eau chaude. Densification de la pelouse. Désherbeur. 	<p>Nombre de participants.</p> <p>Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).</p>	<p>Gestionnaires des organisations participantes</p> <p><i>Soutien :</i> <i>Crivert, CSTS, collaborateurs</i></p>	<p>Mise en place de méthodes de contrôle accru par 20 % des industries en 2008, 50 % en 2009 et 75 % en 2010.</p>

*Inventaire de l'herbe à poux, été 2007 (Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Agriculture et Agroalimentaire Canada).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Secteur institutionnel.

Le nombre restreint d'institutions permet de faire une approche individuelle de celles-ci afin de les inciter à mettre en place leur plan d'action individuel. Une particularité de ce secteur devra être prise en compte, soit le fait que plusieurs ne sont pas propriétaires des lieux où sont érigés les équipements de l'institution. Une approche visant le locateur pourra être envisagée par les gestionnaires institutionnels. Par ailleurs, un accompagnement sera aussi disponible pour soutenir les institutions dans la mise en œuvre de leur plan d'action individuel.

L'inventaire réalisé en 2007 ne permettait pas de faire un portrait complet de la situation sur les terrains institutionnels. Toutefois, ces terrains sont pour la plupart considérés comme aménagés, avec un faible niveau d'infestation par l'herbe à poux. Pour la plupart, ces terrains sont d'une superficie relativement restreinte, facilitant ainsi l'application de méthodes de contrôle. Une attention particulière devrait être portée aux endroits plus difficiles d'accès par la machinerie, le pourtour des zones asphaltées et des bâtiments ainsi que les limites clôturées ou les haies de séparation.

En 2010, il est visé que 90 % des institutions auront intégré des méthodes de contrôle efficaces de l'herbe à poux dans leurs pratiques.

COMPOSANTES

- Bureau de poste
- Centre jeunesse de la Montérégie
- Centre local d'emploi de Valleyfield
- Centre local de développement Beauharnois-Salaberry
- Collège de Valleyfield
- Commission de la santé et de la sécurité du travail
- Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (bâtiment administratif et écoles)
- CSSS du Suroît (Hôpital du Suroît, CLSC de Salaberry-de-Valleyfield et Centre d'hébergement Docteur Aimé-Leduc)
- Emploi et Immigration Canada
- Évêché (églises) et congrégations religieuses
- Gendarmerie royale du Canada
- MAPAQ
- Ministère de la Justice (Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield et centre de détention)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Municipalité régionale de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry (voir voies de circulation - pistes cyclables)
- Office du tourisme du Suroît
- Port de Valleyfield (voir secteur industriel)
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Sûreté du Québec – Poste de la MRC de Beauharnois-Salaberry

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

COMPOSANTES (occupation du sol)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
<p>Voir liste à la page précédente.</p> <p>Le secteur occupe 4 % du territoire, soit 4,4 km².</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments de moyenne à grande taille situés généralement au centre-ville. Certains ont une surface gazonnée en façade. La majorité a des stationnements ou une cour asphaltée. • On doit tenir compte que plusieurs institutions ne sont pas propriétaires des immeubles. • L'inventaire réalisé en 2007 ne permet pas d'identifier les sites prioritaires pour une intervention de contrôle. Un repérage de l'herbe à poux sur ces sites s'avère nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrachage. • Tonte. • Paillis (terre-pleins, plates-bandes). • Densification de la pelouse. • Désherbeur. 	<p>Gestionnaires des organisations participantes.</p> <p><i>Soutien :</i> <i>Crivert, CSTS, collaborateurs</i></p>	<p>Nombre de participants.</p> <p>Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).</p>	<p>Mise en place de méthodes de contrôle accru par 50 % des institutions en 2008, 75 % en 2009 et 90 % en 2010.</p>

*Inventaire de l'herbe à poux, été 2007 (Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Agriculture et Agroalimentaire Canada).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Secteur municipal.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est un partenaire majeur dans le Plan. Elle-même propriétaire de grandes superficies de terrains pouvant parfois présenter un potentiel d'infestation par l'herbe à poux, elle est aussi un moteur qui peut permettre d'entraîner les autres secteurs de la communauté à adhérer au Plan.

Étroitement associée au projet depuis ses débuts, la Ville mettra en place, dès l'été 2008, des mesures systématiques de contrôle de l'herbe à poux sur les terrains dont elle a la responsabilité. Ses services des travaux publics et récréatifs seront mis à contribution. Un changement des pratiques d'entretien de certains terrains (routes, dépôt à neige) et l'exploration de nouvelles avenues de contrôle de l'herbe à poux ou le recours à des méthodes pratiquées dans un cadre d'éducation et de sensibilisation marqueront le pas pour le secteur municipal.

En 2010, il est visé que la Ville aura intégré des méthodes de contrôle efficaces de l'herbe à poux dans ses pratiques.

VOLETS (OCCUPATION DU SOL)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
Parcs et espaces verts : 68 sites; 2,53 km ²	<ul style="list-style-type: none"> Certains parcs et espaces verts ont un potentiel d'infestation (exemple : parcs Marcil et Salaberry). Le piétinement important de certains sites ou la mise à nu du sol permettent l'implantation de l'herbe à poux. 	<ul style="list-style-type: none"> Arrachage (activité d'éducation et de sensibilisation) Tonte et fauchage Gestion intégrée des espaces verts Technique utilisant l'eau chaude Désherbeur Implantation d'un couvert végétal compétitif Paillis 	Ville (services récréatifs, et travaux publics). <i>Soutien :</i> <i>Crivert, collaborateurs (animateurs et jeunes des camps de jour), Association pulmonaire du Québec</i>	Nombre de volets traités. Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).	100 % de participation de la Ville pour les volets visés en 2008, 2009 et 2010.
Rues et routes (autres que provinciales) : 290 km	<ul style="list-style-type: none"> Infestation notable le long de certaines rues et routes municipales, sur l'accotement, sur une bande étroite (moins d'un mètre de largeur) : salinité élevée et sol compacté favorisant l'implantation de la plante, problématique importante le long du rang Sainte-Marie, des rues Cardinal, Pelletier, Rousseau, Bétonnière, Ellen, Fabre, Alphonse- Desjardins, Victoria Est et du chemin de la Desserte du Nord. En zone urbaine, les rues sont généralement bordées par des terrains asphaltés ou recouverts de pelouse où l'herbe à poux est peu présente. Les terre-pleins sont des sites propices à l'infestation par l'herbe à poux à cause de leurs caractéristiques (salinité élevée, ensoleillement, sécheresse). 	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Dès 2008, introduction d'une troisième coupe à une période permettant un contrôle accru de la plante. Tonte et fauchage. Technique utilisant l'eau chaude (bordures de trottoirs). Désherbeur. Recherche de méthodes alternatives efficaces et moins coûteuses à privilégier (tonte standard tardive). Vérifier la possibilité d'expérimenter certaines méthodes sur des sites pilotes. 	Ville (travaux publics). <i>Soutien :</i> <i>CSTS</i>		

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

VOLETS (OCCUPATION DU SOL)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
Terrains bâtis : 86 sites	<ul style="list-style-type: none"> Terrains où sont érigés les édifices municipaux (hôtel de ville, centres communautaires, etc.). Ce type de site présente un faible potentiel d'infestation, puisque souvent recouvert de pelouse ou de surfaces asphaltées. L'inventaire réalisé en 2007 ne permet pas d'identifier les sites prioritaires pour une intervention de contrôle. Un repérage de l'herbe à poux sur ces sites s'avère nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Densification de la pelouse. Entretien écologique de la pelouse. Arrachage. Désherbeur. 	Ville : travaux publics <i>Soutien : CSTS</i>	Nombre de volets traités. Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).	100 % de participation de la Ville pour les volets visés en 2008, 2009 et 2010.
Terrains vacants : 143 sites	<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques de certains terrains vacants peuvent être particulièrement favorables à la croissance d'herbe à poux en quantité importante. L'inventaire réalisé en 2007 permet d'identifier comme site prioritaire le dépôt à neige (rues Fabre et Larocque) pour une intervention de contrôle. Ce site présente un niveau élevé de salinité et une forte compaction du sol. L'herbe à poux est l'espèce dominante sur ce type de site et il est situé à proximité de secteurs résidentiels. Un repérage de l'herbe à poux sur les autres terrains vacants s'avère nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Dès 2008, ensemencement de végétaux compétitifs sur le site de dépôt à neige. Tonte et fauchage. Techniques utilisant l'eau chaude. Désherbeur. Recherche de méthodes alternatives efficaces et moins coûteuses à privilégier (tonte standard tardive). Vérifier la possibilité d'expérimenter certaines méthodes sur des sites pilotes (laisser croître la végétation pour favoriser la croissance d'espèces compétitrices). 			

*Inventaire de l'herbe à poux, été 2007 (Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Agriculture et Agroalimentaire Canada).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : **Mettre en place des méthodes de contrôle de l’herbe à poux dans les sept secteurs ciblés.** Secteur résidentiel.

Le plan de communication est la pierre angulaire de la stratégie de mobilisation de la population pour l’application de méthodes de contrôle sur les terrains résidentiels. À la différence des autres secteurs, il est très difficile de faire une action individuelle auprès des propriétaires résidentiels. Tâche colossale s’il en est une, le suivi de l’application de méthodes de contrôle sur ce type de terrain est peu probable. L’organisation du Défi Interquartiers, qui mise sur la compétition entre les huit quartiers de la ville, est plutôt l’approche principale déployée pour ce secteur. Du même coup, il pourrait être décrété une journée municipale de l’herbe à poux.

Dans ce secteur, il existe deux types de terrains : les terrains bâtis et les terrains vacants. Ces derniers sont plus susceptibles d’être infestés par l’herbe à poux que les terrains résidentiels aménagés, tel que mis en évidence par l’inventaire de 2007. Le partenaire municipal devra envisager faire une approche auprès des propriétaires de terrains vacants, les enjoignant de procéder à une tonte ou à une fauche à des dates permettant un contrôle accru de la plante allergène. Une réglementation particulière de la Ville à cet effet n’est pas prévue pour l’instant.

COMPOSANTES

<i>Type d’habitation</i>		<i>Quartiers</i>
1 unité de logement	: 8 930	
2 unités de logements	: 1 520	
3 unités de logements	: 382	
4 unités de logements	: 397	Grande-Île
5 unités de logements	: 49	Nitro
6 à 9 unités de logements	: 163	Georges-Leduc
10 à 19 unités de logements	: 30	Champlain
20 à 99 unités de logements	: 13	De-La-Baie
Plus de 100 unités	: 1	Rober-Cochon
Chalets, maisons de villégiature	: 100	Jules-Léger
Habitations en commun	: 32	Saint-Timothée
Maisons mobiles, roulottes	: 59	
Autres immeubles résidentiels	: 104	

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

VOLETS (OCCUPATION DU SOL)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
<p>Terrains bâtis :</p> <p>11 830 sites</p> <p>Le secteur occupe 35 % du territoire, soit 38,7 km².</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les surfaces gazonnées couvrent une importante proportion de la surface d'un terrain résidentiel. L'inventaire de 2007 indique que les terrains résidentiels aménagés ne présentent qu'un très faible niveau d'infestation par l'herbe à poux. 	<ul style="list-style-type: none"> Arrachage. Tonte. Densification des pelouses. Utilisation de paillis dans les plates-bandes et potagers. 	<p>Propriétaires résidentiels et Comité de communication.</p> <p><i>Soutien :</i> Crivert, CSTS, conseillers municipaux, collaborateurs (exemples : agents influents, commanditaires, autres personnes-ressources).</p>	<p>Défi Interquartiers.</p>	<p>À déterminer en fonction du concept de l'événement.</p>
<p>Terrains vacants :</p> <p>2 039 sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques des terrains vacants peuvent être particulièrement favorables à la croissance de l'herbe à poux (exemples : perturbation du sol, compaction), d'où la nécessité d'intervenir malgré certaines difficultés (exemples : propriétaires multiples, entrepreneurs immobiliers). L'inventaire de 2007 a permis de déceler des problématiques d'infestation relativement importantes sur certains sites vacants. 	<ul style="list-style-type: none"> Tonte. Fauchage. Ensemencement d'espèces compétitrices. 	<p>Propriétaires résidentiels.</p> <p>Suivi par la Ville.</p>	<p><i>Suivi de la Ville :</i></p> <p>Lettre d'information annuelle.</p> <p>Avis d'infraction (Règlement sur les herbes hautes).</p> <p>Nombre de terrains où des méthodes de contrôle ont été appliquées (intensité, périodicité).</p>	<p>Application des méthodes de contrôle sur tous les terrains en infraction.</p>

*Inventaire de l'herbe à poux, été 2007 (Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Agriculture et Agroalimentaire Canada).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 3 : Mettre en place des méthodes de contrôle de l'herbe à poux dans les sept secteurs ciblés. Secteur voies de transport.

Le secteur voies de transport est une catégorie hétérogène qui regroupe les organisations gestionnaires d'autoroutes de juridiction provinciale, celle responsable des corridors de transport d'énergie, celles responsables des voies cyclables et finalement les compagnies propriétaires de voies ferrées. Ce secteur offre une étendue de territoire considérable et le niveau d'infestation est variable. Des méthodes de contrôle sont déjà appliquées sur certains sites, certains méritant un contrôle accru de l'herbe à poux. Depuis de nombreuses années, un contrôle des plantes nuisibles est en vigueur le long des abords des voies de transport (autoroutes, voies ferrées), et ce, pour des raisons de sécurité des usagers. Pour ces mêmes raisons, les sites de transformation d'énergie sont totalement dépourvus de végétation.

Une approche individuelle est privilégiée dans le Plan. Les gestionnaires des organisations de ce secteur sont invités à exercer un contrôle accru de l'herbe à poux, le cas échéant.

En 2010, il est visé que 85 % des organisations gestionnaires de voies de transport auront intégrées des méthodes de contrôle accru de l'herbe à poux dans leurs pratiques.

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

VOLETS (OCCUPATION DU SOL)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
Autoroutes et routes provinciales (routes 132, 201, 30 et rang Pie XII) : 35 km	<ul style="list-style-type: none"> L'inventaire 2007 relève un niveau élevé d'infestation le long des routes et autoroutes provinciales, dans les accotements des routes et des terre-pleins des boulevards. L'autoroute 30 montre les plus grandes concentrations d'herbe poux. 	<ul style="list-style-type: none"> La norme 6341 du MTQ est appliquée sur les routes et autoroutes (2 tontes par été) à l'exception du boulevard Langlois où une tonte est effectuée à 4 reprises durant l'année. ☆ En 2008, introduction d'une troisième coupe sur les routes visées, à une période permettant un contrôle accru de la plante (à tire expérimental). Vérifier la possibilité d'expérimenter certaines méthodes sur des sites pilotes. 	<p>Direction territoriale Montérégie Ouest du MTQ.</p> <p><i>Soutien :</i> CSTS</p>	<p>Nombre de participants.</p> <p>Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).</p>	<p>Contrôle accru de l'herbe à poux sur toutes les emprises routières et autoroutières de 2008 à 2010.</p>
Voies ferrées : 29,5 km	<ul style="list-style-type: none"> Deux compagnies possèdent des voies ferrées soit le Canadien National (CN) et CSX (compagnie américaine). L'inventaire de 2007 indique une Infestation notable le long de certains tronçons dans Bellerive (CN) et près de la rue Jacques Cartier (CSX). Une infestation peut être notée aux croisements de routes. Aucune végétation n'est tolérée sur le ballast. La zone entre la limite de la propriété de la compagnie ferroviaire et le ballast (droit de passage ou « Row ») peut abriter une certaine concentration de plants d'herbe à poux, principalement dans le premier pied après le ballast (zone perturbée). 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien annuel sur le ballast par des herbicides (technologie du « Weedseeker »). Tolérer végétation plus haute sur le « Row » et appliquer une fauche annuelle. Ensemencement dans la zone plus perturbée. 	<p>Gestionnaires des compagnies ferroviaires.</p> <p><i>Soutien :</i> CSTS, Ville</p>	<p>Contrôle accru de l'herbe à poux dans la section du « Row » (CN).</p> <p>Maintien du contrôle des mauvaises herbes sur le ballast (CN).</p>	

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

VOLETS (OCCUPATION DU SOL)	CARACTÉRISATION 2007*	MÉTHODES DE CONTRÔLE POTENTIELLES	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
Voies cyclables : 15,6 km	<ul style="list-style-type: none"> • Vélo Berge gère la voie cyclable du Parc régional de Beauharnois sur 4,8 km dans un milieu naturel. • La Ville entretient 10,8 km de pistes cyclables en bordure des rues. Il est peu probable que la concentration de l'herbe à poux y soit élevée. • L'inventaire de 2007 signale des problématiques d'infestation relativement importantes sur certaines portions des pistes cyclables. • Un repérage de l'herbe à poux s'avère nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Densification de la pelouse. • Entretien écologique de la pelouse. • Arrachage. • Désherbeur. 	Gestionnaire des pistes cyclables (Vélo Berge et Ville). <i>Soutien :</i> CSTS, Ville	Nombre de participants. Nombre, type et caractéristiques des méthodes appliquées (intensité, périodicité).	Mise en place de méthodes de contrôle accru par Vélo Berge de 2008 à 2010. Contrôle accru de l'herbe à poux sur les pistes sous la responsabilité de la ville de 2008 à 2010.
Corridors de transport d'énergie : 95 km	<ul style="list-style-type: none"> • On trouve des lignes de haute tension de différents types (120, 230, 315 et 735 kV). L'entretien actuel favorise l'implantation de végétation compétitive à l'herbe à poux. Selon le type de ligne, l'entretien se fait à tous les 4 à 6 ans. • La végétation est contrôlée par un herbicide dans les postes électriques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des moyens de contrôle. 	Hydro-Québec – TransÉnergie		Maintien du contrôle de l'herbe à poux.

*Inventaire de l'herbe à poux, été 2007 (Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Agriculture et Agroalimentaire Canada).

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS (suite)

Objectif général 4 : Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux et son évaluation.

L'appréciation de la démarche globale de mobilisation est prévue dans le cadre du Plan. La mobilisation de la communauté pour mettre en place le Plan représente une expérience particulière. En raison de la durée du projet, il est pertinent de documenter non seulement le déroulement de la mobilisation, mais également son évolution. Le suivi de la mise en œuvre permettra de mesurer les écarts ou la conformité entre les interventions planifiées et les interventions réalisées. Dans ce cas, l'analyse se fera en fonction des objectifs, des stratégies ou des moyens prévus dans le Plan.

Objectif spécifique 4.1 : Développer un mécanisme pour assurer le suivi et vérifier l'atteinte des résultats visés.

ACTIVITÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Développer un tableau de bord en fonction des indicateurs de résultats.	<ul style="list-style-type: none"> Document élaboré en fonction des objectifs spécifiques et des indicateurs de résultats (visés et obtenus). 	Hiver 2009.	CSTS <i>Soutien : Crivert</i>	Production d'un tableau de bord.	Tableau de bord.
b) Faire une analyse annuelle et globale (fin de projet).	<ul style="list-style-type: none"> Information consignée au tableau de bord rempli. 	Hiver 2009 à 2011.	Crivert, CMC <i>Soutien : CSTS</i>	Production d'un rapport périodique d'activités.	Rapport annuel. Rapport global (fin de projet).

Objectif spécifique 4.2 : Diffuser l'information sur les résultats aux partenaires.

ACTIVITÉS	MOYENS ET OUTILS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES ET SOUTIEN	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉSULTATS VISÉS
a) Développer un outil de diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> Bulletin électronique, lettre circulaire, etc. Mettre en vitrine les « champions ». 	Hiver 2009 à 2011.	Crivert, CMC <i>Soutien : CSTS</i>	Production d'un outil.	3 diffusions.
b) Établir le plan de diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> Plan de communication en 1.1 a). 	Mai 2008.	Crivert, Comité de communication <i>Soutien : CSTS</i>	Plan de diffusion intégré au plan de communication.	Plan de diffusion mis à jour annuellement.

EN DÉFINITIVE, le Plan d'action concertée 2008-2010 de contrôle de l'herbe à poux à Salaberry-de-Valleyfield est :

- ◆ Une expérience unique au Québec qui mérite l'attention de tous les acteurs de notre communauté.
- ◆ Une occasion de s'impliquer individuellement et collectivement pour améliorer la qualité de l'air et la santé des membres de nos familles et nos proches allergiques au pollen de l'herbe à poux.
- ◆ Une occasion de contribuer à l'avancement des connaissances pour contrôler l'herbe à poux.
- ◆ Un défi à relever par tous les *Campivallensiens*, car vous pouvez faire toute la différence pour la santé des citoyens allergiques de notre communauté.